

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 6 mai 2025 à 18h00 à Buis-les-Baronnies**

Le Conseil communautaire, convoqué le 30 avril 2025 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes Lapalun à Buis-les-Baronnies.

**Secrétaire de séance :** Madame Marie-Christine LAURENT

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 96

**Nombre de voix délibératives :** 64

**Etaient présents : 49 (dont 4 suppléants)**

Éric RICHARD – Lionel FOUGERAS - Christian THIRIOT - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES - Sébastien BERNARD - André DONZE - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Philippe CAHN - Jean-Michel LAGET - Denis CONIL - Sandrine ROSIER (suppléante) - Gérard TRUPHEMUS – Michel VINCENT (suppléant) - Michel GREGOIRE - Lionel ESTEVE - Philippe LEDESERT - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Pascal LANTHEAUME - Marie-Christine LAURENT - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSEN - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Alain MONGE - Alan PUSTOCH - Olivier SALIN - Fabienne BARBANSON - Claude CHAMBON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Marie-Noëlle ARMAND - Alain FRACHINOUS – Frédéric BUR (suppléant) - Alexandre PENIGAUT - Claude BAS - Gérard PEZ - Alain NICOLAS - Eliane GAUTHIER - Jacques NIVON - Claude SOMAGLINO

**Etaient absents ou excusés : 36**

Marc HAMARD - Annie FEUILLAS - Gines ACHAT - Rémy CLEMENT - Sébastien ROUSTAN - Laurence CHAUDET - Yoann GRONCHI - Patricia GIELLY - Eric LYOBARD - Sébastien DUPOUX - Mathieu ANDRE - Pascal CIRER-METHEL - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - Augustin CLEMENT - Christian CORNILLAC - Stéphanie POUYET - Didier GILLET - Sylvie GARNERO - Géraud BONTOUX - Didier LAFFITTE - Isabelle TEISSEYRE - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Martial BONNEFOY - Annelise FAREL - Jean-Louis NICOLAS - Didier GIREN - Marc BOMPARD - Véronique CHAUVET - Muriel BREDY - Christine ROUSSIN - Jean-Claude GRAS

**Excusés ayant donné pouvoir : 15**

François GROSS a donné pouvoir à Marie-Noëlle ARMAND- Juliette HAIM a donné pouvoir à Sébastien BERNARD - Odile TACUSSEL a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Laurent CHAREYRE a donné pouvoir à Alexandre PENIGAUT - Aurore AMOURDEDIEU a donné pouvoir à Pierre COMBES - Martine BERGER-SABATIER a donné pouvoir à Jean-Luc GREGOIRE - Monique BOTTINI a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Florence BOUNIN a donné pouvoir à Christian CARRERE - Aurélie LOUPIAS a donné pouvoir à Marie-Christine LAURENT - Odile PILOZ a donné pouvoir à Pascale LANTHEAUME - Didier ROUSSELLE a donné pouvoir à Christian TEULADE - Thierry TATONI a donné pouvoir à Nadia MACIPE - Mireille QUARLIN a donné pouvoir à Claude BAS - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Claude SOMAGLINO

Activité et Aménagement de pleine nature – Mobilités douces

Rapporteur : Roland PEYRON

**Activité et Aménagement de pleine nature**

**060-2025 Programmation 2025 de travaux – Installation d'équipements de sécurisation complémentaires sur l'itinéraire pédestre du Rocher du Caire et purge aux abords du chemin**

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5214-16 ;

**Vu** la délibération n° 81-2024 du 30 avril 2024 portant approbation de la modification de l'intérêt communautaire précisant la mise en œuvre de la compétence obligatoire « Aménagement de l'espace communautaire pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire » ;

**Vu** la délibération n° 082-2024 du 30 avril 2024 portant approbation de l'actualisation de l'annexe n°9 des statuts de la CCBDP listant les sites et itinéraires d'intérêt communautaire et définition des modalités d'application de la garde.

**Vu** la délibération n° 005-2025 de mise à jour des sites et itinéraires d'intérêt communautaire

**Considérant** que l'itinéraire du Rocher du Caire fait partie de la liste des itinéraires sur lesquels porte l'intérêt communautaire (annexe 9) ;

Ainsi, la CCBDP souhaite procéder à l'installation d'équipements de sécurité complémentaires, tels que des marches, des poignets, ou des mains courantes métalliques sur une section technique et exposée de l'itinéraire pédestre du Rocher du Caire, au départ de Rémuzat.

Une purge des abords du chemin sur une section exposée doit également venir en complément.

Les équipements de sécurité doivent garantir une progression aisée relevant bien d'une pratique de la randonnée pédestre, et la purge complémentaire doit permettre d'éviter le décrochage de blocs et de pierres qui pourraient constituer un danger.

Il ne s'agit en aucun cas de travaux visant à artificialiser les itinéraires ou à modifier en profondeur la nature du chemin. Le besoin de réaliser des études d'incidence NATURA 2000 a été pris en compte.

L'itinéraire concerné fera, par ailleurs, l'objet d'une demande de classement au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR).

DEPENSES (HT)	Montant en €	RECETTES	Taux	Montant en €
Travaux : installation d'équipements de sécurité et purge aux abords	2 800	CD 26 : fonds sport nature	60 %	1 680
		CCBDP : autofinancement	40 %	1 120
<b>TOTAL (HT)</b>	<b>2 800</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>2 800</b>

Le Conseil est informé que les crédits sont disponibles en section investissement au budget primitif 2025.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide**

**POUR : 64**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**D'APPROUVER** la programmation des travaux d'installation d'équipements de sécurité et de purges aux abords de l'itinéraire du Rocher du Caire ;

**D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel tel que proposé ci-dessus ;

**D'AUTORISER** le Président à solliciter un cofinancement du Département de la Drôme au titre du fonds sport nature ;

**DE MANDATER** le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Transmission en préfecture le : 20/05/2025

Mise en ligne le : 20/05/2025

Ampliation à :

La Secrétaire de séance,

Marie-Christine LAURENT

Le Président,

Thierry DAYRE

